

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025**
N°DCM-2025-010
OBJET :
FINANCES

Compte administratif 2024

Budget annexe assainissement

L'an deux mille vingt-cinq le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 25 février 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAI - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

M. MARTINON représenté par M. CURNILLON - Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS DESFARGES - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - Mme COUTURIER représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. JACQUARD - M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

Absent : néant.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 17

Membres votants : 25

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur MORIN pour la présentation du compte administratif 2024 : En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2024 se sont élevées à la somme de 322 439,68 € et les recettes à la somme de 170 011,66 € (l'excédent de fonctionnement 2023 s'élevant à 430 055,56 €).

Vue d'ensemble de la section d'exploitation :

Chapitre	Dépenses d'exploitation 2024	BUDGET 2024	Mandats émis
011	Charges à caractère général	99 500,00	50 914,72
012	Charges de personnel	5 000,00	2 934,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,52
66	Charges financières	114 550,00	79 961,93
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions	50,00	50,00
042	Opération d'ordre entre sections	200 000,00	188 578,51
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION			322 439,68 €

Chapitre	Recettes d'exploitation 2024	BUDGET 2024	Titres émis
70	Produits des services : redevances et PAC	180 000,00	138 502,57
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 000,00	31 509,09
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			170 011,66 €

.../...

En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2024 se sont élevées à la somme de 2 113 047,58 € et les recettes à la somme de 2 490 775,12 € (le solde d'exécution reporté 2023 est positif à 207 690,80 €).

Vue d'ensemble de la section d'investissement :

Chapitre	Dépenses d'investissement 2024	Mandats émis
23	Opérations d'investissement (immobilisations en cours)	1 914 854,13
16	Emprunts et dettes	114 487,75
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 509,09
041	Opérations patrimoniales	52 196,61
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 113 047,58 €

Chapitre	Recettes d'investissement 2024	Titres émis
13	Subventions d'investissement	00,00
16	Emprunts et dettes	2 250 000,00
040	Opération d'ordre entre sections	188 578,51
041	Opérations patrimoniales (remb. avance versée à entr. Brunel)	52 196,61
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 490 775,12 €

Les restes à réaliser au 31 décembre 2024 s'élèvent à 771 687,97 € en dépenses (frais de maîtrise d'œuvre et de travaux pour la construction de la nouvelle station d'épuration) et 721 121,50 € en recettes (subventions de l'AERMC et de la Commune de l'Abergement-Clémenciat pour la construction de la nouvelle station d'épuration).

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 fait apparaître :

- un excédent en section de fonctionnement de 277 627,54 €.
- un excédent en section d'investissement de 585 418,34 €.

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Philippe PERREAULT et après en avoir délibéré à l'unanimité (25 voix pour, le Maire sort de la salle au moment du vote),

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget annexe assainissement ci-dessus détaillé.

Ainsi délibéré le 3 mars 2025

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Secrétaire de séance
Annie ROBIN

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification
Le : 10/03/2025

Et dépôt en Préfecture
Le : 10/03/2025

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.